10 FEVRIER 2021

PROJET CLUB BABYHAND

ANTONIN GRAULIER
AGENT DE DEVELOPPEMENT SPORTIF
CS St Louis Handball

Table des matières

L'histoire du club 1

Organigramme 3

Les entraîneurs et les équipes 4

Licenciés 6

Les offres de pratique de la FFHB 7

Diagnostique de la ville de St Louis 9

Le BabyHand 13

La séance de BabyHand 15

Conclusion 22

Partenaires du club 22

L'histoire du club

La **section handball** a vu le jour en **1963** sous l'impulsion de Willy REICHARDT et des frères Albert et Gustave HEINIS. Monsieur REICHARDT, directeur des Ets ADECO à **Saint-Louis**, était un ami de René SPERRY, alors président du comité du Haut-Rhin et les frères HEINIS, joueurs de l'A.S.Mulhouse, ont ouvert une auto-école à Huningue. A l'occasion d'une rencontre Suisse – France à Bâle, un article dans les journaux locaux invitait toutes les personnes intéressées par la pratique du handball à se faire connaître et leurs proposait un billet d'entrée à cette rencontre internationale qui était offert par M. REICHARDT.

C'est ainsi que se constituait un premier noyau constitué des frères HEINIS et essentiellement de lycéens qui avaient pris goût au hand sous l'impulsion de M. Louis MULLER, leur professeur d'éducation physique. Ce groupe se retrouvait au stade municipal et participait pour commencer à un tournoi à GRENZACH (Allemagne) et rencontrait de temps à autre une équipe corporative des Douanes suisses qui disposaient de plusieurs équipes à ce moment.

Lors d'une réunion, M. REICHARDT offrit trois ballons et un jeu de survêtements marqués « DERBY SPORT TRIMECA » (TRIMECA était un établissement textile très connu à Saint-Louis, malheureusement disparu), avec le commentaire « Il faut que le Handball vive à Saint-Louis ! » Et c'est ainsi que naquit la section handball accueillie au sein du club omnisports du Cercle Sportif animé notamment par Louis MULLER.

La municipalité quant à elle installa un tout nouveau plateau macadamisé (pierres concassées liées avec du sable et du bitume) au stade de la frontière, derrière l'aire de lancer, à côté du stade de football. Que de souvenirs : genoux et cuisse écorchées, semelles râpées, déblaiement de la neige et sablage en hiver, dès huit heures du matin, pour jouer à 10H00, ballon en cuir transformé en véritable savonnette une fois imbibé, au point qu'il fallait tirer en bras roulé ! En anecdote, pour mieux illustrer, on a connu un score de 1 -0 à la mi-temps après 30 minutes de jeu : no comment !

Lorsque les frères HEINIS décidèrent de revendre leur auto-école pour aller travailler en Suisse chez NESTLE, on ne savait pas trop quel serait l'avenir du handball à St Louis. Mais Pierre BOURGOIS, cheville ouvrière et figure incontournable du handball en Alsace (ancien joueur de handball à 11, président du comité du Haut-Rhin, arbitre international entre autres), veillait au grain. Il avait repéré le nom d'André ZINGER sur une liste de présence (A. HEINIS l'avait emmené à une réunion) et le contacta pour prendre le relais, et c'est ainsi qu'il se retrouva dans un stage d'initiateur handball à Pulversheim. Mordu, il perfectionna peu à peu sa formation et consacra une partie de ses vacances à la perfectionner en assistant à des stages au C.R.E.P.S. de Strasbourg.

C’était parti pour une trentaine d’années de loyaux services au Cercle Sportif où il passa par tous les postes (joueur, entraîneur, trésorier, secrétaire, président et arbitre pour terminer). Il instaura pendant plusieurs années un tournoi international sur le plateau du stade de la frontière, le jeudi de l’Ascension. Puis il lança la première équipe de jeunes et une équipe féminine avec laquelle il connut beaucoup de satisfactions.

Peu à peu le niveau montait et l’équipe masculine allait se qualifier pour le championnat d’Alsace, mais interdiction d’évoluer en plein air. Grâce à Pierre BOURGEOIS, le CS St Louis allait jouer ses rencontres à domicile dans les salles mulhousiennes, souvent en lever de rideau au palais des sports.

Puis la ville de SAINT-LOUIS se dotait d’un gymnase digne de ce nom inauguré le 19/01/1974 avec la présence d’une partie de l’équipe de France de gymnastique et un match de handball qui opposait l’équipe d’Altkirch, alors championne de France, au bataillon de Joinville, à l’époque équipe de France militaire. Les spectateurs étaient enchantés par une rencontre qui a démarré sur les chapeaux de roue par un tir à côté des buts d’un arrière du Bataillon de Joinville qui fit voler en éclats un espalier qui souleva un grand « Waouh ! » dans le public. Lentement la section de handball du Cercle Sportif continuait sa progression et augmentait le nombre des licenciés et des équipes sous l’impulsion de tous ses cadres bénévoles. S’il est impossible de les citer tous, il convient de citer Josiane LEGAL pour les féminines et Jean-Paul HEYER pour les masculins, grands pourvoyeurs de joueurs du club et dévoués à la cause des jeunes.

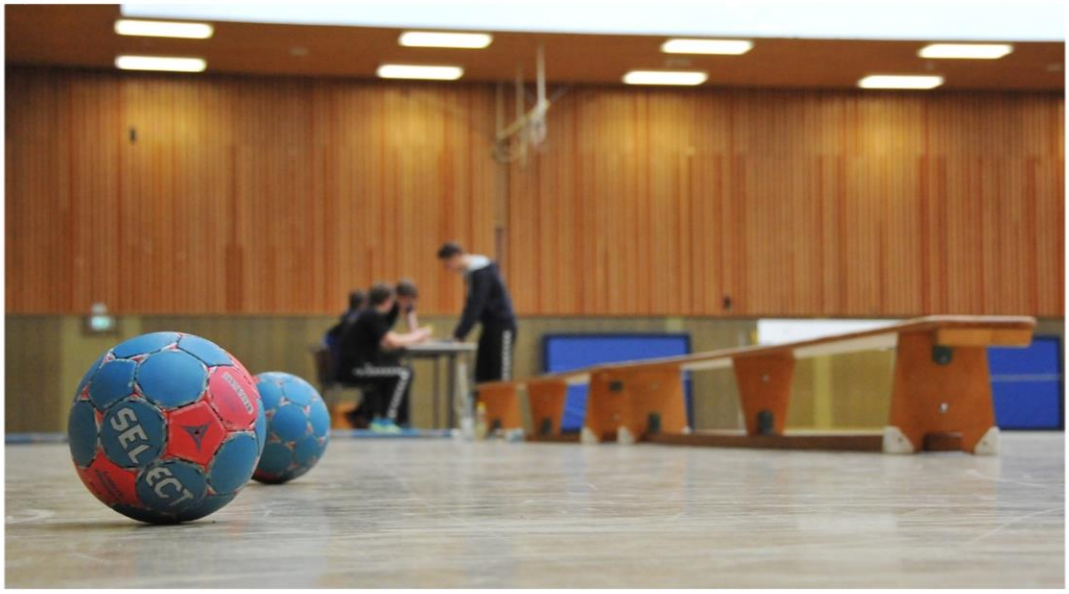

Organigramme

Laurent JUGE
Président

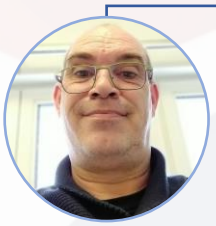

Brice CAUDOUX
Trésorier

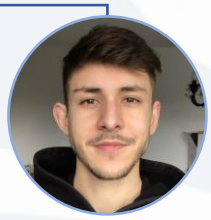

Antonin GRAULIER
Agent de développement sportif

Heidy STRÄHL
Evenementiel

Jean-Marie MUNSCHY
Evenementiel

Les entraîneurs et les équipes

U7 Mixte

Nadia Imaaingflen : Entraîneuse St Louis

Christelle Caudoux : Entraîneuse St Louis

U9 Mixte

Jonathan Simonet : Entraîneur St Louis

Nathan Caudoux : Entraîneur St Louis

U11 Mixte

Olivier Kretz : Entraîneur Village-Neuf

Diplôme Entraîneur Régional

U13 F

Laetitia Mantegari : Entraîneuse St Louis

Jean-Marie KILKA : Entraîneur St Louis

Diplôme Animateur de Handball

U13 M

Nicolas GOEPFERT : Entraîneur Village-Neuf

Diplôme Animateur de Handball

U15 F

Céline FREY : Entraîneuse St Louis

U15 M

Jérôme RACON : Entraîneur Village-Neuf

Diplôme Entraîneur Régional

U18 F

Jean-Marie KILKA : Entraîneur St Louis

Diplôme Animateur de Handball

U18 M

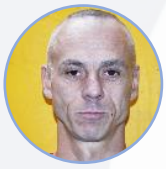

Didier FREY : Entraîneur St Louis

Diplôme Entraîneur Régional

+16 M

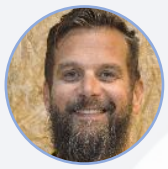

Jérôme PAFFI : Entraîneur St Louis

Stéphane FERRETTI : Entraîneur St Louis

Loisir

Jean-Marie MUNSCHY : Entraîneur St Louis

Salarié

Antonin GRAULIER : Ancien entraîneur Romilly Handball

BPJEPS Sport Collectif mention Handball
Diplôme Animateur de Handball
Diplôme Entraîneur Régional (en cours)

Licenciés

Le **CS St Louis Handball** compte pour cette saison 2020/2021 un total de **117 licenciés**. Comme partout en France, les chiffres sont nettement en baisse par rapport aux années précédentes, principalement dus à l'épidémie de COVID-19 qui a impacté fortement toutes les associations sportives et autres.

Nombres de licence par an et par sexe :

Saison	Homme	Femme	Total
2020 / 2021	65	52	117
2019 / 2020	72	54	126
2018 / 2019	95	69	164
2017 / 2018	93	80	173
2016 / 2017	75	68	143
2015 / 2016	79	77	156

Nombre de licence par âge et par sexe :

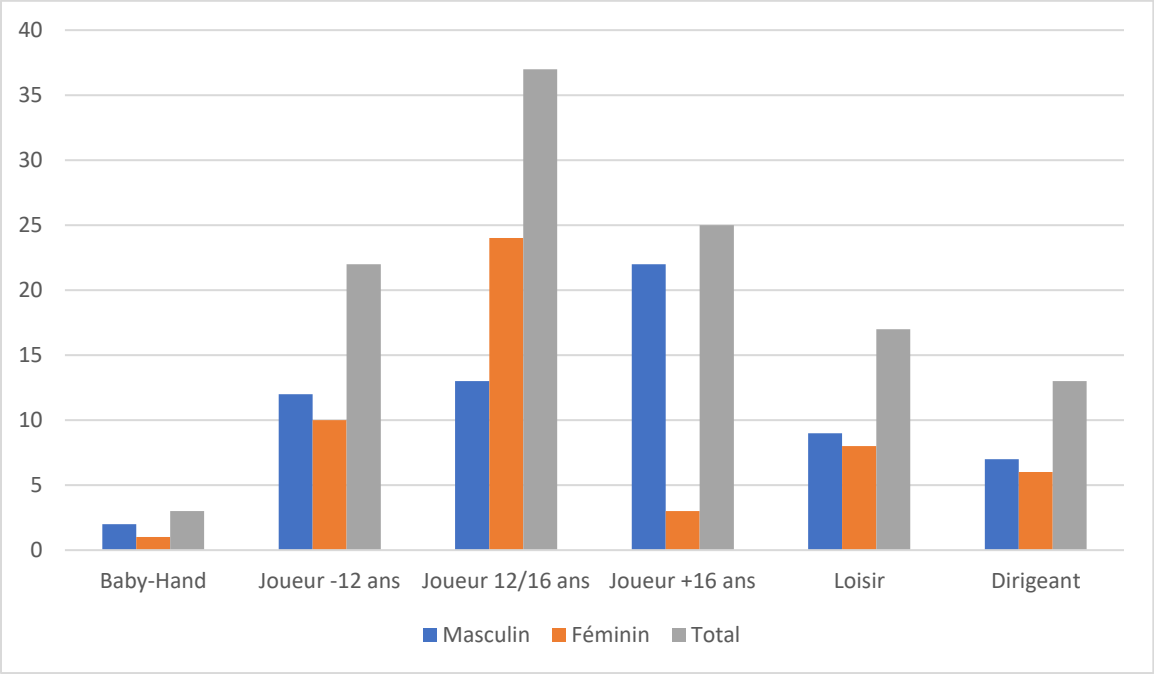

Les offres de pratique de la FFHB

En plus du handball compétitif tel que tout le monde le connaît, la **Fédération Française de Handball** propose de nombreuses offres afin que tout le monde puisse pratiquer le handball, et en apportant des nouvelles pratiques/variantes du handball afin d'attirer un public plus large.

Le **BabyHand** est une activité adaptée du handball pour les enfants âgés de **3 à 5 ans**. Parce que le handball, dans sa pratique généraliste, est vecteur de socialisation, coopération, collaboration, acceptation, adaptation, il est un sport, dans une version adaptée, tout à fait recommandable à l'âge des découvertes et des premiers apprentissages.

Le **Handball premiers pas** est une offre de pratique à destination des enfants de **5 à 7 ans**. Cette pratique peut être proposée en amont et/ou en complément du mini hand.

Le **Minihand** et une version très simplifiée de son "grand frère", le handball, ce qui le rend plus accessible pour les petits. Cette pratique à destination des **8-10 ans** est un JEU contribuant au développement de l'enfant en aménageant l'espace, le matériel et les règles.

Le **Hand Loisir :** Débutants, anciens joueurs désirant reprendre l'activité mais sans les contraintes d'une pratique compétitive, parents de joueurs, les publics du handball loisirs sont multiples.

La pratique est le plus souvent mixte, faite essentiellement d'oppositions et de rencontres amicales avec d'autres clubs.

La pratique **Handensemble** comprend le **hand adapté** (à destination des personnes en situation de handicap mental) et le **handfauteuil** (à destination des personnes en situation de handicap moteur), ce dernier pouvant être mixte (personnes valides et personnes en situation de handicap).

Le **Hand à 4** est né d'une préoccupation de la gestion des effectifs et des contraintes des espaces d'évolution rencontrées dans les mondes scolaire et fédéral. Il s'agit d'une forme de pratique issue de l'activité sociale de référence qu'est le Handball à 7, dans laquelle nous retrouvons l'ensemble des bases fondamentales permettant de faire vivre "une tranche de vie de handballeur", tout particulièrement pour les 9-15 ans.

Le **Beach Handball** diffère du sandball que l'on connait bien, tous les deux se pratiquent sur sable. Le sandball, peu pratiqué hors du monde francophone et non reconnu par la Fédération internationale de handball, se veut d'abord un sport récréatif. Le beach lui est compétitif.

Le **Handfit** est une offre de pratique « Plaisir - Santé » qui constitue une étape importante de la prise en compte des préconisations du Plan National de Prévention par l'Activité Physique ou Sportive et du Plan National Nutrition Santé 2011-2015. Cette pratique propose une alternative au jeu classique du handball avec des objectifs de plaisir, santé, bien-être et dynamique de groupes

Source : https://www.handball-idf.com/pratiquer-le-hand/les-offres-de-pratique

Diagnostique de la ville de St Louis

Saint Louis, son histoire

Les trois lys des armoiries des Rois de France ornent son blason car le bourg fut créé et baptisé de son nom par Louis XIV en 1684, en se rattachant au patronage du roi Saint-Louis, selon le souhait de ses habitants.

En trois siècles, ce hameau d'une centaine d'âmes marqué du sceau des rois, s'est transformé en une ville de près de 21 000 habitants.

Durant un siècle environ, de sa création à la Révolution, Saint-Louis est un lieu-dit annexé à la commune de Village-Neuf. Bien situé sur la liaison de Mulhouse à Bâle, il se compose de quelques maisons de gardes de tabac, d'une ferme, d'une chapelle, d'une maison de douane et d'un relais de poste aux chevaux. Il se développe progressivement.

Avec la venue du chemin de fer

La maison-mère de Danzas à Saint-Louis

Saint-Louis obtient son autonomie municipale en 1793 (par sa réunion officielle avec Michelfelden, sous le nom révolutionnaire de Bourglibre), paroissiale en 1827 et financière (avec un territoire communal propre) en 1847.

Dès 1814, elle possède son école. Cette volonté de s'affirmer et de se libérer de la tutelle de Village-Neuf, sa commune-mère, est provoquée par deux grands événements décisifs : l'établissement, à Saint-Louis, en 1791-92, d'un état-major complet de la Douane nationale et l'arrivée, en 1840, du chemin de fer à Saint-Louis.

En 1866, le hameau est devenu une belle bourgade très active, la plus peuplée du canton avec plus de 2 500 habitants.
De nombreux ateliers, des maisons de transport et une brasserie s'y sont installés et y prospèrent.

Deux guerres mondiales

Au XXe siècle, la ville est secouée par les deux guerres mondiales de 1914/18 et de 1939/45, qui mettent fin à son « âge d'or » en termes d'industrialisation. La plupart des grandes industries (rubaneries, fabriques de cigares, ateliers de construction métallique, fabriques de produits alimentaires et chimiques, imprimeries, etc.) impulsées sous le régime allemand, de 1870 à 1914, peinent à se maintenir et parfois à se reconvertir.

Le 20 novembre 1944, Saint-Louis est la première ville d'Alsace libérée du joug de l'occupation nazie. Elle renaît alors. Après avoir fusionné avec Bourgfelden en 1953 et avec La-Chaussée (rattachement) en 1958, elle inaugure en 1970 les nouvelles installations de son aéroport binational construit en 1946.

En parallèle, Saint-Louis signe plusieurs accords de jumelage dont le premier en 1960 avec Breisach-am-Rhein. Trois autres villes vont être jumelées avec Saint-Louis, à savoir Lectoure en 1981,

Peyrehorade en 1982 et Pimbo en 1985, toutes trois ayant en commun d'avoir prêté asile aux Ludoviciens pendant l'épisode de l'évacuation en 1939.

Depuis les années 1980, la ville de Saint-Louis est devenue un pôle culturel de premier plan, avec notamment le rendez-vous annuel du Forum du livre.

Création d'un cœur de ville

La rénovation du centre-ville de Saint-Louis a débuté il y a plus de 25 ans. En effet, depuis les années 1990, la Ville a amplement modernisé ses équipements publics, culturels, sportifs, associatifs et de loisirs, tout en créant un cœur de ville : la Croisée des Lys.

Cette dernière se compose de l'hôtel de ville, de commerces, de logements, de bureaux et de nombreux équipements culturels comme la médiathèque Le Parnasse, le théâtre et le cinéma La Coupole, la Fondation Fernet-Branca, le Caveau du Café littéraire et la Cité Danzas.

Ces réalisations conjuguent valorisation du patrimoine, comme la transformation par Jean-Michel Wilmotte, de l'ancienne distillerie Fernet-Branca en espace d'exposition d'art contemporain et modernité architecturale, avec la signature de l'architecte Manuelle Gautrand pour La Coupole et le FORUM.

L'Eurodistrict trinational de Bâle

Première réserve naturelle protégée d'Alsace, depuis 1982, ce site remarquable offre aux citadins une nature préservée. En 2006, Nelly Olin, ministre de l'Écologie et du Développement Durable, a signé le décret officialisant l'extension de la Petite Camargue alsacienne, passant de 120 à 904 hectares.

Autrefois, le Rhin remodelait le paysage et les milieux à chaque crue. Ces dernières sont à l'origine de la Petite Camargue. Aujourd'hui, la canalisation du fleuve a coupé la plaine d'inondation du Rhin.

Une zone humide, l'Au, s'est néanmoins maintenue grâce à la proximité de la nappe phréatique. Cette réserve naturelle abrite bosquets, étangs et landes sèches. Une centaine d'espèces d'oiseaux nicheurs et autant d'espèces de migrateurs y font étape avant de repartir vers le nord ou vers le sud. Une importante flore aquatique, spécifique au marais rhénan, et notamment une quinzaine d'espèces d'orchidées y sont recensées.

Source : https://www.saint-louis.fr/Histoire/205/

Age de la population

Population par grande tranche d'âge

	2017 St Louis	% St Louis	2017 France	% France
Ensemble	**21 177**	**100,0**	**65 524 339**	**100,0**
0 à 14 ans	3 991	18,8	12 064 716	18,1
15 à 29 ans	3 781	17,9	11 707 066	17,6
30 à 44 ans	4 405	20,8	12 508 232	18,8
45 à 59 ans	4 316	20,4	13 251 561	19,9
60 à 74 ans	3 204	15,1	10 797 875	16,2
75 ans ou plus	1 482	7,0	6 194 889	9,3

Population des mineurs par tranche d'âge

	2017 St Louis	% St Louis	2017 France	% France
Ensemble	**4738**	**100,0**	**14 548 000**	**100,0**
Moins de 2 ans	561	11,8	1 463 858	10,0
2 à 5 ans	1080	22,8	3 159 810	21,7
6 à 10 ans	1283	27,1	4 144 285	28,5
11 à 14 ans	1067	22,5	3 296 763	22,7
15 à 17 ans	747	15,8	2 483 284	17,1

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

La tranche d'âge qui nous intéresse pour le BabyHand est de 3 à 5 ans. Grâce aux statistiques de l'INSEE, on peut avoir la tranche d'âge de 2 à 5 ans. On remarque que le pourcentage des enfants de 2 à 5 ans à St Louis par rapport à tous les jeunes de moins de 18 ans est légèrement plus élevé que le pourcentage national (22,8% pour St Louis, 21,7% en France).

En ouvrant une section BabyHand, le club pourrait donc toucher près d'un quart des jeunes de la ville, sans compter toutes les villes aux alentours (Village-Neuf, Huningue, Hésingue, Hégenheim, Blotzheim, Bartenheim, Roseneau, Sierentz, Kembs) et tous les villages proches. La communauté d'agglomération de St Louis compte 78 300 habitants.

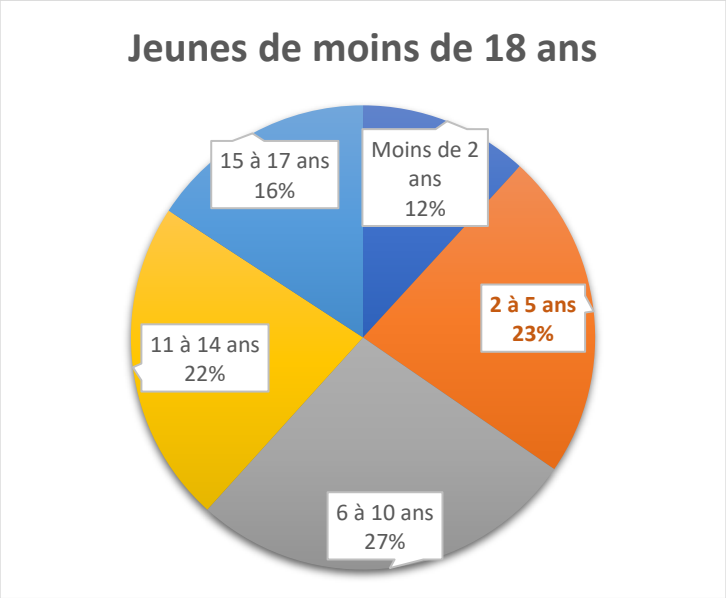

Nous faisons donc un constat que le BabyHand a sa place à St Louis, avec un public d'environ 5% de la population totale de la ville, et près de 23% des jeunes de moins de 18 ans.

Etablissements scolaires

La ville de St Louis compte 16 établissements scolaires, de la maternelle au lycée :

- 7 écoles maternelles
- 3 écoles élémentaires (dont une privée)
- 2 écoles primaires (classes maternelles et élémentaires)
- 2 collèges
- 2 lycées (un général et technologique, l'autre professionnel)

Sur les 1080 enfants de 2 à 5 ans à St Louis, 817 sont scolarisés. Ces 817 enfants sont donc répartis sur les 7 écoles maternelles de la ville (2 à 4 classes par établissement) et les deux groupes scolaires (5 classes maternelles chacun en plus des 12 et 15 classes élémentaires).

Gymnases et autres lieux d'entraînement

La ville de St Louis dispose de nombreux lieux où nous pouvons entraîner les jeunes, en intérieur comme en extérieur en fonction des besoins.

Tout d'abord, les **établissements scolaires**, qui sont nombreux, peuvent servir de lieu d'entrainement pour les séances de BabyHand.

Le club utilise principalement deux **gymnases** :

- Le gymnase municipal, situé à côté du collège Schickelé avec un terrain de handball refait récemment
- Le Sportenum, un complexe sportif composé d'une salle omnisport, une salle spécialisée de tennis de table, une salle de combat avec tatamis et une salle de gymnastique. De grands vestiaires permettent d'accueillir plusieurs clubs et manifestations en même temps. Une infirmerie et des locaux pour les arbitres sont également prévus.

Le **stade** de l'Au dispose également de plusieurs terrains en accès libre, un terrain synthétique, un parcours santé etc…

Quatre **terrains multisports de proximité** sont également ouverts et disponibles pendant toute l'année.

Moyens de communication

Pour faire connaître le BabyHand auprès de la population, nous disposons de nombreux moyens de communication :

- Articles sur notre site internet
- Nouvelle application E-HAND en cours d'affiliation, communication avec tous les licenciés
- Communication avec la ville de St Louis, article dans le journal communal
- E-mail à tous les licenciés actuels
- Flyers et affiches, à distribuer lors des interventions dans les écoles

Le BabyHand

Qu’est-ce que le BabyHand ?

Le BabyHand est une activité adaptée du handball pour les enfants âgés de 3 à 5 ans. Parce que le handball, dans sa pratique généraliste, est vecteur de socialisation, coopération, collaboration, acceptation, adaptation, il est un sport, dans une version adaptée, tout à fait recommandable à l’âge des découvertes des premiers apprentissages.

Le BabyHand est une pratique liée aux apprentissages scolaires :

AGIR ET S’EXPRIMER AVEC SON CORPS

- Par l’utilisation de matériel adapté, multiple et varié
- Par la mise en place de règles et contraintes qui développent une stratégie collective
- Par des jeux de duels (attaquant/défenseur, tireur/gardien…)
- Par l’organisation de l’espace de jeu

S’APPROPRIER LE LANGUAGE ET S’EXPRIMER

- Par les échanges en début et fin de séance
- Par l’histoire qui entoure la séance
- Par les consignes
- Par les phases de questionnements individuels et collectifs

DEVELOPPER DES LIENS SOCIAUX

- Par l’application de règles simples, individuelles et collectives
- Par des « rituels » dans l’organisation de la séance
- Par la fonction de l’éducateur et des intervenants
- Par la liberté d’expression dans les situations proposées
- Par la participation à la gestion du matériel
- Par l’implication des parents dans et autour de l’activité

DECOUVRIR LE MONDE

- En citant les différentes parties du corps sollicitées notamment lors de l’entrée de la séance et du retour au calme
- En échangeant sur l’univers de la séance
- En comptant des objets lors des défis

babyHand
3 à 5 ans

Chaque séance est une histoire, un voyage proposé par le héros de l'univers du BabyHand. C'est l'occasion de stimuler l'imaginaire et la créativité des enfants.

Le BabyHand est aussi un moment ouvert à la parentalité. En effet, l'enfant et le(s) parent(s) partagent ce moment de jeu dans un environnement collectif bénéfique pour chacun.

La présence des parents :

- Développe lien parents - enfants
- Participation des parents aux jeux
- Assistent, jouent, aident, accompagnent, encouragent
- Rassurent, partagent, contribuent

Après toutes les analyses faites ci-dessus, sur le club, la ville et sa population, nous pensons qu'il y aurait une forte attractivité et une demande importante de la population de St Louis et ses alentours. C'est pourquoi nous aimerions mettre en place un crénau de BabyHand à partir de la rentrée de septembre 2021.

La séance de BabyHand

Le format de séance dure environ **1h**. Il est construit sur la base de **six phases** qui, en appui des exercices et situations qui les composent, visent à contribuer au développement moteur de l'enfant et à apporter par ses contenus un renforcement des compétences visées par différentes structures éducatives : école, cellule familiale, accueil de loisirs, structure petite enfance.

1. L'accueil

Temps dédié à la mise en place des ateliers durant lequel les parents et les enfants peuvent évoluer librement dans la salle (en respectant la mise en place).

Les enfants, avec l'aide des parents, peuvent également aider à la mise en place des différents ateliers pour favoriser leur autonomie et leur responsabilité.

Instaurer un rituel pour débuter et terminer la séance permet de créer des repères pour l'enfant, facilitant l'organisation de la séance.

2. L'entrée dans la séance

La séance débute avec le rassemblement des enfants dans un lieu précis de la salle qui sera le même durant toute la saison (par exemple : le rond central du gymnase).

Moment de présentation et d'échanges sur le thème de la séance : c'est un temps d'expression pour les enfants qui est important pour leur apprentissage.

La séance débute toujours par un « échauffement » collectif qui permet surtout de capter l'attention des enfants pour les faire entrer dans la séance avec une histoire liée à l'environnement dans lequel ils vont évoluer pendant une heure.

3. Les ateliers

Les ateliers installés durant le temps d'accueil peuvent maintenant être utilisés pour la pratique des enfants.

Les jeunes sportifs évoluent sur trois ateliers successivement, ateliers qui ont été prévus par l'entraîneur en suivant le thème de la séance.

L'idéal est de les faire évoluer en groupe n'excédant pas le nombre de 15 enfants pour veiller à la sécurité de tous les pratiquants et aux suivi individuel et collectif des jeunes.

4. Le rangement du matériel

Cette phase fait partie intégrante de la séance et contribue également aux apprentissages de l'enfant.

Pour éviter une trop grande excitation due à l'envie des enfants de tout ranger en premier, il est conseillé d'organiser cette phase en leur donnant des consignes précises où chaque enfant aura une tâche à accomplir.

5. Le retour au calme

C'est un moment important durant lequel les enfants sont réunis et peuvent s'exprimer sur ce qu'ils ont vécu.

Pour créer encore plus de lien avec l'environnement et les parents, il est également intéressant d'échanger avec les enfants sur un sujet de vie sociale (« le thème du jour »).

Il est cependant important d'imposer un moment de repos, voire de silence, pour permettre aux enfants un retour au calme (exercices de respiration, de visualisation…).

6. Le départ

Celui-ci doit se faire dans le calme pour bien s'assurer que les enfants soient récupérés par une personne autorisée (parent ou responsable légal).

L'entraineur peut également profiter de cette phase pour échanger avec les parents sur le thème de la séance, voir les choses qui allaient ou n'allaient pas durant la séance avec l'enfant.

L'animateur BabyHand

1. Vis-à-vis des enfants

Il leur donne envie de pratiquer l'activité, d'apprendre, de progresser et de s'épanouir au sein d'une collectivité. Ainsi :

- Il est, en permanence, bienveillant, fait confiance et garantit la sécurité du groupe
- Il adapte les situations d'apprentissage selon le degré de développement de chacun des enfants
- Il utilise en permanence, le jeu (libre ou structuré) pour apprendre et donner du plaisir

- Il utilise des situations amenant les enfants à réfléchir et à résoudre des problèmes
- Il met en place des conditions permettant aux enfants de s'exercer, répéter, réussir
- Il met en place des temps (entrée dans la séance, retour au calme) permettant à l'enfant de se remémorer, évoquer ce qu'il a fait, mobiliser à nouveau ses acquis antérieurs
- Il met en place des temps et des situations per- mettant à l'enfant de partager le(s) jeu(x) avec son ou ses parents
- Il met en place des règles de vie amenant à développer le vivre ensemble

2. **Vis-à-vis des parents**

Il leur donne l'envie et les possibilités de s'impliquer dans l'activité auprès de leur(s) enfant(s).

- Il est, en permanence, soucieux et ouvert à la participation des parents dans une démarche de confiance, d'empathie et de valorisation
- Définit (ou co-définit avec les parents), lors de la préparation de la séance, le rôle et les tâches affectées aux parents durant la séance
- Il aménage des temps et des situations permettant du jeu libre et/ou structuré entre le(s) parent(s) et leur(s) enfant(s)
- Il aménage des temps (entrée dans la séance, retour au calme, fin de séance) permettant le dialogue et l'échange parents/animateur – parents/ parents - parents/enfants.

Les parents

Les parents sont partie prenante de l'activité BabyHand et, à ce titre, peuvent être amenés à tenir différents rôles, mener plusieurs activités, accomplir différentes tâches et ce, en fonction de leur souhait, disponibilité, circonstances ou compétences.

1. **Avant le début de la séance**
   - Ils contribuent à l'accueil des autres enfants et de leurs parents,
   - Ils participent à l'entrée dans la séance en bénéficiant d'un temps dédié de jeux avec leurs enfants.

2. **Pendant la séance**
   - Ils assistent l'animateur et jouent un rôle dans un cadre défini et partagé
   - Ils aident l'animateur dans la prise en charge de l'activité
   - Ils peuvent être force de proposition
   - Ils peuvent être « démonstrateurs » et « correcteurs » dans l'activité
   - Ils sont, en permanence, bienveillants avec les enfants, les autres parents, l'animateur

- Ils accompagnent, encouragent, rassurent si besoin leur enfant, les enfants
- Ils jouent et profitent d'un temps de partage avec leur enfant
- Ils partagent l'activité avec les autres parents (rompre l'isolement)
- Ils peuvent être médiateurs, facilitateurs dans les échanges
- Ils respectent les règles de vie du groupe
- Ils contribuent à la sécurité du groupe.

3. **En dehors de la séance**
   - Ils participent à la construction du cadre de fonctionnement de l'activité (charte, démarche, règles…)
   - Ils participent à la construction des séances
   - Ils participent ou animent des temps d'échanges et de paroles entre parents sur des thématiques ou des questionnements liés à la parentalité
   - Ils contribuent ou sont en responsabilité de la planification et l'organisation d'événement festif, culturel ou récréatif.

Les enfants

Les jeunes participent au BabyHand pour passer un bon moment avec les autres enfants. Ils sont là pour voir leurs « copains du hand ».

- Ils jouent, selon les temps de la séance, seuls, avec les autres, avec leurs parents, avec d'autres parents
- Ils éprouvent constamment du plaisir dans l'activité
- Ils s'épanouissent, réussissent, progressent, apprennent
- Ils se créent un univers imaginaire, explorent, découvrent
- Ils développent leur motricité, leur autonomie, le respect des règles, le respect de l'autre
- Ils osent, partagent, échangent, imitent
- Ils sont encouragés, mis en confiance, en sécurité
- Ils participent à la vie associative du club.

Exemple de séance

Voici enfin une séance de BabyHand proposée par la FFHB, reprenant tout ce qui a été vu précédemment, avec un thème de séance, ici « Bien dormir pour bien grandir », en rapport avec l'espace comme fil conducteur de la séance.

HANDY DANS L'ESPACE

L'ENTRÉE DANS LA SÉANCE

Les enfants prennent place dans la grande fusée pour un voyage dans l'espace. Autour d'eux se trouve la **Voie Lactée** où nous avons placé plein d'objets représentant les **météorites** et les **étoiles**. « *Pour sortir nous promener dans l'espace, nous enfilons notre combinaison, nos bottes spatiales et mettons notre casque. C'est parti pour un voyage dans les étoiles* ».

Nous sortons alors de la **fusée** en nous déplaçant très lentement avec des gestes bien découpés et très amples à la manière des **astronautes** se déplaçant en apesanteur. Puis nous allons de plus en plus vite en évitant les objets placés autour de nous. Au signal, demander aux enfants de s'immobiliser et annoncer la couleur d'une étoile qu'ils doivent récupérer (parmi les objets placés autour d'eux dans l'espace). Annoncer les vainqueurs puis, quand les objets sont replacés, continuer la balade et renouveler le défi.

LE MATÉRIEL

Jeu 1 : 2 cages pop-up, 1 ballon par enfant, 1 objet à propulser, haies.

Jeu 2 : Palets et plots de couleurs, 4 cerceaux, haies (mur de la voie lactée).

Jeu 3 : 1 ballon par enfant, 1 chasuble.

LE THÈME DU JOUR : BIEN DORMIR POUR BIEN GRANDIR

« Est-ce que vous aussi comme les astronautes vous aimez la nuit pour apercevoir les étoiles ? ».

Le sommeil chez les jeunes enfants est souvent une préoccupation pour les parents. Les bonnes habitudes de sommeil sont essentielles pour favoriser un bon développement cognitif, comportemental, émotionnel et physique chez l'enfant. Échanges avec les enfants :

- A quelle heure vous couchez vous le soir ?
- Combien d'heures de sommeil avez-vous chaque nuit ?
- En quoi c'est important de bien dormir et suffisamment ?

LE TEMPS DES PARENTS

Pour aller plus loin dans l'échange selon les souhaits et situations…

- Possibilité de mettre en place un temps d'échanges/débats avec les parents et/ou les enfants sur le thème du sommeil. Ressources : http://www.inpes.sante.fr/CFES-Bases/catalogue/pdf/1215.pdf.
- Au besoin, contactez le **Réseau REAAP** via la **CAF du département** pour faire appel à un professionnel ou à un expert afin d'animer l'échange.

LE(S) PARENT(S) et/ou le(s) assistant(s) sont : **les ingénieurs** qui conseillent et orientent le vaisseau spatial et les **Astronautes** depuis la terre…

L'ATTAQUE DE LA COMÈTE

L'HISTOIRE

« ***Une énorme comète*** *menace de s'écraser sur votre* ***planète****. Vous partez à l'attaque avec votre* ***étoile magique*** *pour envoyer l'****astéroïde****, boule de feu, s'écraser sur une autre* ***planète*** ».

ORGANISATION

Les deux cages pop-up sont placées face à face éloignées d'environ 10 mètres. Les enfants sont placés dans une des cages pop-up représentant leur planète. La comète est placée devant eux, à environ 2 mètres. Des haies délimitent le lac de feu dans lequel est placée la comète.

DANS CE JEU L'ENFANT VA...

- Tirer sur une cible.
- Tirer fort.
- S'organiser pour récupérer vite son ballon.

CONSEILS

- Les assistants renvoient les ballons vers les enfants.
- Si la cible est trop difficile à atteindre, enlever la cage, et la remplacer par deux plots suffisamment espacés pour faciliter l'atterrissage de la comète.

EXPLICATIONS

Au signal, les enfants doivent tirer sur la comète sans pénétrer dans le lac de feu. En tirant dessus, ils doivent réussir à la faire atterrir dans la cage adverse.

Attention ! Ils ne doivent jamais toucher la comète avec les mains (celle-ci étant une « *boule de feu* »).

La partie est gagnée lorsque la comète arrive dans le but adverse (planète ennemie).

Si la planète dévie de sa trajectoire, elle revient lancée par l'animateur.

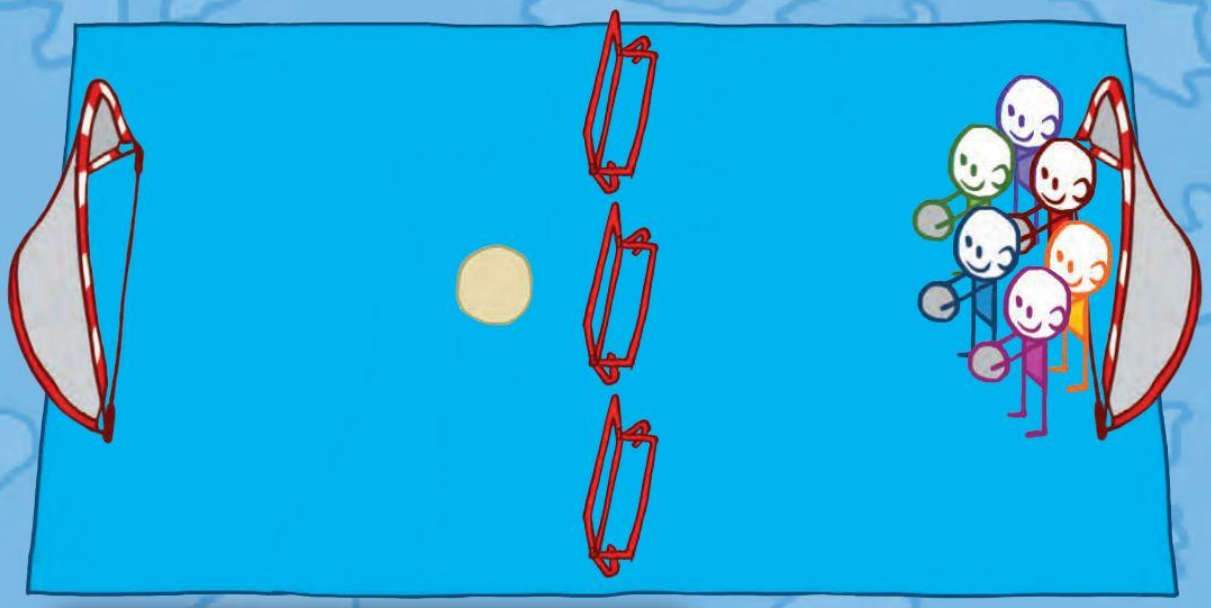

RENDRE PLUS FACILE	FAIRE ÉVOLUER
Il n'y a plus de « lac de feu », au signal les enfants attaquent la comète en tirant dessus, sans jamais la toucher avec une partie du corps. Leur rappeler qu'il s'agit d'une boule de feu !	Confrontation : faire deux équipes, chacune défend sa planète en tirant sur la comète pour l'envoyer chez l'adversaire. Au départ les deux équipes sont chacune placées sur leur planète (dans la cage).

LE MATÉRIEL

- 2 cages pop-up.
- 1 ballon par enfant.
- 1 objet à propulser.
- Haies

LA CHASSE AUX ETOILES

L'HISTOIRE

*« En mission dans l'espace, les **Astronautes** doivent récupérer le plus d'étoiles dans leur vaisseau spatial ».*

ORGANISATION

Les enfants sont répartis autour de 4 cerceaux symbolisant les vaisseaux spatiaux.

A une distance d'environ 6 mètres sont placées des haies.

Derrière ces obstacles plein de palets et de plots symbolisant les étoiles sont éparpillées.

DANS CE JEU L'ENFANT VA...

- Se déplacer vers un espace précis.
- Courir, effectuer des déplacements variés en respectant une consigne.
- Récupérer et ramener un objet
- Dénombrer.

CONSEILS

- Les enfants ne doivent ramener qu'un seul objet par passage !
- Ils ne sont pas obligés de se déplacer tout droit.

EXPLICATIONS

Il s'agit d'un relais. Tour à tour un enfant de chaque **vaisseau** part en courant pour aller récupérer **une** étoile, en enjambant le mur de la **voie lactée**.

Lorsqu'il a déposé l'étoile dans son **vaisseau**, son copain peut partir à son tour. Quand il n'y a plus d'**étoiles** à récupérer, les **astronautes** comptent celles de leur **vaisseau**.

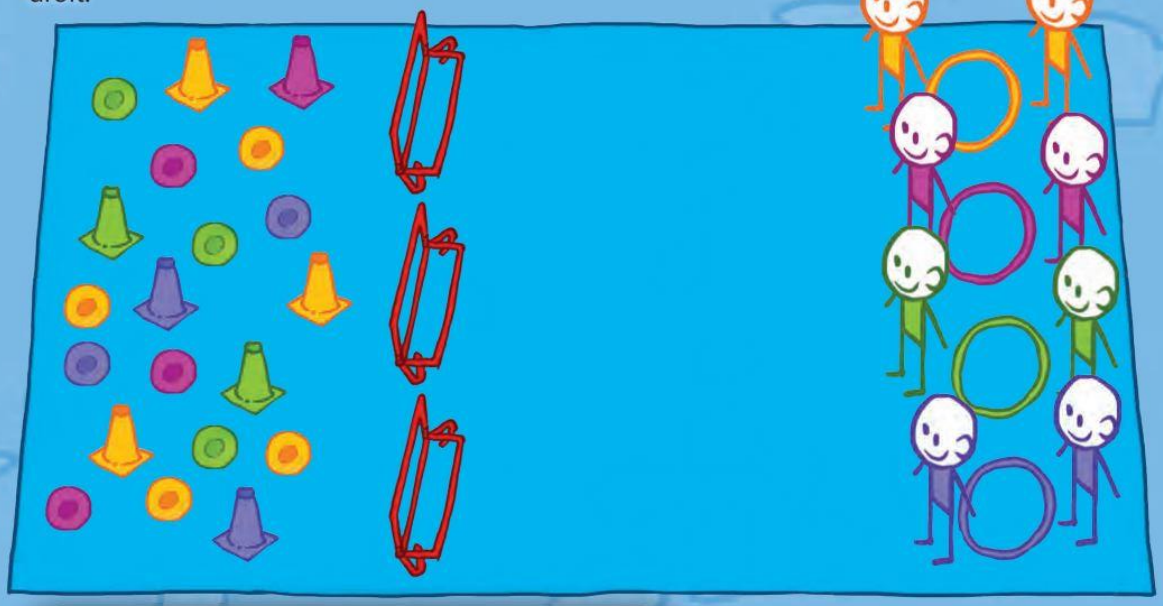

RENDRE PLUS FACILE	FAIRE ÉVOLUER
Pour les plus petits, la notion de relais est difficile à intégrer au début. Donc laisser les enfants évoluer librement.	Varier les consignes de déplacements : en courant, en marche arrière, en pas chassés, genoux poitrines, talons fesses … Ajouter des obstacles (haies, cerceaux) qui symbolisent les météorites à éviter.

LE MATÉRIEL

- Palets et plots de couleurs.
- 4 cerceaux.
- Haies pour matérialiser le mur de la voie lactée.

Conclusion

Le **BabyHand** est une activité qui fait partie des **Nouvelles Pratiques** mises en place par la FFHB. Le souhait du club de mettre en place cette pratique est de toucher une plus grande partie de la population de St Louis et de ses alentours et permettre aux plus jeunes de pratiquer une activité sportive en dehors du milieu scolaire.

Nous souhaitons également renforcer les **liens parents/enfants** en dehors du domicile, et apporter aux jeunes tout le savoir, savoir-faire et savoir-être que nous pourrons leur transmettre à travers nos séances de BabyHand.

Nous aimerions mettre en place ce projet dès la rentrée de **septembre 2021**, si la situation sanitaire le permet bien évidemment.

Partenaires du club

Pour accéder aux sites des partenaires, veuillez consulter le site internet du club : https://www.cs-saint-louis-hb.com/

Contacts :

Laurent JUGE, président CS St Louis :	5668040@ffhandball.net	06.88.09.25.67
Antonin GRAULIER, salarié CS St Louis :	agraulier@orange.fr	07.89.23.35.61